

Question de Kattrin Jadin à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le récent incident lors de la mission IRINI"

Kattrin Jadin (MR): *Monsieur le Ministre, l'Union européenne a entamé début du mois d'avril la mission IRINI afin de contrôler l'embargo des armes à l'encontre de la Libye. Pour ce faire, les forces navales ont été placées devant la côte libyenne et peuvent, en cas de suspicion, contrôler les cargos à destination des ports libyens.*

Cependant, dernièrement une frégate grecque avait l'intention de contrôler un cargo naviguant sous pavillon tanzanien avant que trois navires de guerre turc sont intervenus afin d'éviter ce contrôle en réclamant l'immunité souveraine. Ces navires auraient vraisemblablement menacé la frégate grecque qu'ils allaient défendre le cargo même en ayant recours aux armes s'il le fallait. Le commandeur de l'opération IRINI a donc ordonné la retraite.

C'est un incident sérieux qui met l'opération européenne IRINI à mal. Et il semblerait que ce ne soit pas le premier incident de ce genre.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- *Que pouvez-vous nous dire sur cet incident ?*
- *D'autres incidents similaires sont-ils à déplorer ?*
- *Dans l'affirmative, combien ?*
- *Concernant l'opération IRINI, pouvez-vous nous indiquer si des livraisons d'armes ont déjà pu être interceptées ?*

Philippe Goffin, ministre: Chers collègues, l'Union européenne a entamé au début du mois d'avril, la mission IRINI afin de contrôler l'embargo sur les armes à destination de la Libye. Pour ce faire, les forces navales ont été placées devant la côte libyenne et peuvent en cas de suspicion contrôler les cargos à destination des ports libyens.

Dernièrement, un incident a eu lieu. Soupçonné de transporter illégalement des armes à destination de la Libye, le navire cargo Cirkin battant pavillon tanzanien et affrété par la Turquie a en effet fait l'objet, le 10 juin au matin, d'un contrôle par une frégate grecque participant à l'opération européenne EUNAVFOR MED IRINI.

Agissant sous mandat de l'ONU, l'opération a des règles d'engagement très strictes et elle s'attache à obtenir des informations dans le respect de ces règles. En l'occurrence, ce type d'escorte, composée de trois frégates turques, déclarée en soutien de l'opération OTAN *Sea Guardian*, n'a pas répondu à la demande d'information. Ce sont les militaires turcs qui l'ont fait, en stipulant que le navire était affrété par et sous la protection de la Turquie, et qu'il transportait du matériel médical en Libye.

Jugeant de l'ambiguïté sur la légitimité d'une visite face aux revendications turques invoquant l'immunité souveraine du client, le commandant de l'opération IRINI a limité l'action à une

interrogation radio et au maintien du contact. En vertu de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, quand il existe un État de pavillon, la Tanzanie en l'occurrence, il faut en effet obtenir le consentement de l'État pavillon pour pouvoir mener une inspection, ce qui faisait défaut pour le cas présent.

Par la suite, une frégate française sous commandement OTAN, dans le cadre de l'opération *Sea Guardian*, aurait aussi fait l'objet d'une attitude hostile de la part des frégates turques.

De missie IRINI heeft meer dan 130 controles en informatieaanvragen uitgevoerd: meer dan 100 met betrekking tot het wapenembargo en 29 met betrekking tot het olie-embargo. Deze controles, waarbij geen gelijkaardige incidenten te noteren zijn, hebben toegelaten informatie te verzamelen waarbij de twee actoren van het conflict waren betrokken. Die werden gedocumenteerd en overgemaakt aan de Verenigde Naties.

À ce jour, aucune livraison d'armes n'a été interceptée.

Volgend op het incident dat heeft plaatsgevonden, heeft Frankrijk besloten zijn fregatten in de NAVO-operatie *Sea Guardian* terug te trekken. Turkije heeft aangekondigd beschikbaar te zijn om het capaciteitstekort ten gevolge van de Franse beslissing op te vangen. Momenteel is er echter geen bijzondere impact van de militaire samenwerking met Turkije op de NAVO.

Lors de la réunion ministérielle de l'OTAN des ministres de la Défense des 17 et 18 juin derniers, j'ai tenu à soutenir ma collègue française et j'ai exprimé ma préoccupation suite à cet incident qui sape la solidarité entre les Alliés. Ensuite, j'ai réitéré notre soutien à la mise en œuvre complète de la résolution 2473 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui appelle à l'installation d'un embargo contre les armes pour la Libye.

Momenteel bestuderen de militaire instanties van de NAVO een door de militaire autoriteiten ingediend rapport, dat feiten vaststelt op basis van nationale technische gegevens en dat pistes zal voorstellen om in de toekomst een betere conflictpreventie uit te werken.

Aujourd'hui, il n'y a pas de participation belge à l'opération IRINI ni à l'opération *Sea Guardian* de l'OTAN.